

## Grotte de Saint-Sulpice d'Eymet (Dordogne)

### Édito

Ce deuxième numéro de Natur'actu met à l'honneur un patrimoine naturel aussi discret qu'essentiel : les milieux souterrains et les chauves-souris qu'ils abritent. Souvent méconnues, parfois victimes d'idées reçues, ces espèces jouent pourtant un rôle fondamental dans le fonctionnement des écosystèmes et constituent de précieux indicateurs de la qualité de nos milieux naturels.

À travers les actions présentées dans ces pages : sensibilisation des publics, suivis scientifiques et engagement dans des programmes européens, ce Natur'actu illustre la dynamique collective à l'œuvre sur le territoire pour mieux connaître et préserver cette biodiversité remarquable. Les résultats encourageants observés, notamment l'évolution positive de certaines populations, soulignent l'importance d'une gestion concertée et inscrite dans la durée.

Le réseau Natura 2000 offre un cadre privilégié pour concilier protection des espèces, activités humaines et transmission des connaissances. En associant acteurs locaux, établissements d'enseignement, gestionnaires et partenaires scientifiques, il permet de construire des projets concrets, au plus près des enjeux du terrain.

Nous vous invitons à découvrir ce numéro de Natur'actu comme un temps de partage et de valorisation des actions menées, et à poursuivre, ensemble, cet engagement en faveur de la préservation de notre patrimoine naturel.

*Benoît Duhazé, animateur du site*

- Surface de 57 hectares en trois sites éloignés
- Quatre communes : Eymet, Saint-Capraise d'Eymet, Flaugeac et Rouffignac-de-Sigoulès
- Trois grottes : le Touron d'enjeu régional, la Fontanguillère d'enjeu national et la Coquette d'enjeu régional

### Quelques chiffres

Parmi les 36 espèces de chauve-souris présentes en France, le département de la Dordogne en accueille 24 et 13 sont actuellement connues dans le périmètre du site Natura 2000. Parmi les 13 espèces présentes, 8 sont inscrites à l'annexe 2 de la Directive Habitat/Faune/Flore

# Actualité

## Sensibilisation du public

### Conférence « À la rencontre des chauves-souris »



Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 de la Grotte de Saint-Sulpice-d'Eymet, une conférence intitulée « À la rencontre des chauves-souris » a été organisée en partenariat avec le lycée agricole du Cluzeau. Cette rencontre a réuni élèves, enseignants et parents autour d'un temps d'échange dédié à la découverte des chauves-souris et à la compréhension de leur rôle dans les écosystèmes.

La conférence a permis d'aborder les principales caractéristiques biologiques des chiroptères (modes de déplacement, alimentation, reproduction, longévité), mais aussi de déconstruire certaines idées reçues encore largement répandues. Une attention particulière a été portée aux espèces cavernicoles présentes sur le territoire, à leurs besoins écologiques et aux menaces qui pèsent sur elles (dérangements, fermeture des milieux, destruction des gîtes).

Cette action de sensibilisation s'inscrit pleinement dans les objectifs de Natura 2000, en favorisant une meilleure appropriation des enjeux de conservation par les acteurs locaux et le grand public, et en renforçant le lien entre connaissance scientifique et actions de terrain.

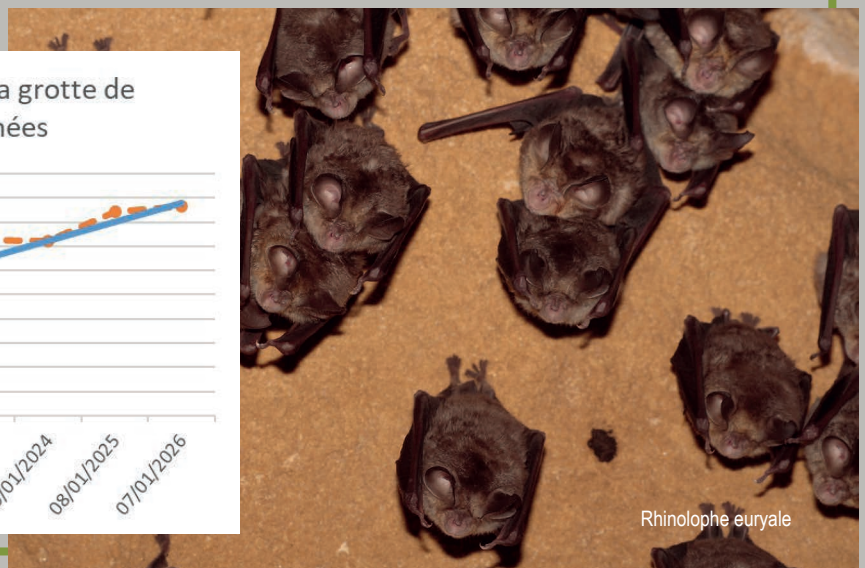
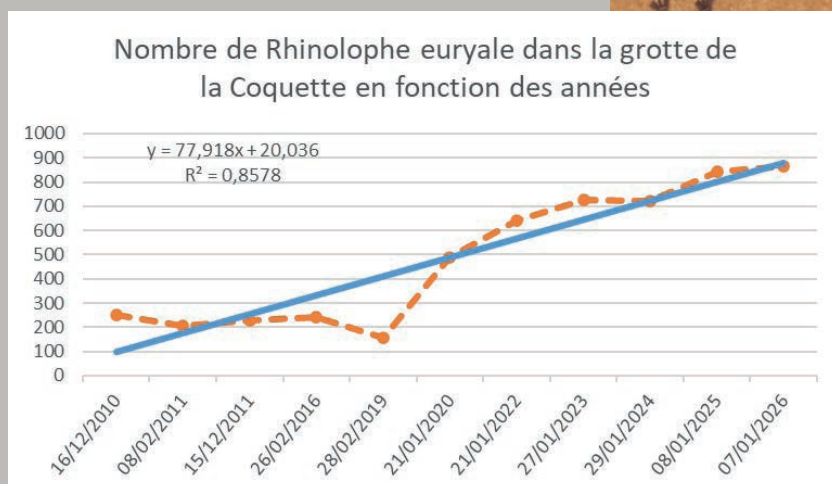
## Suivis biologiques

### Une année record pour le Rhinolophe euryale

Les suivis biologiques menés sur le site Natura 2000 de la Grotte de Saint-Sulpice-d'Eymet se poursuivent de manière régulière afin d'évaluer l'évolution des populations de chauves-souris et l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire.

L'année écoulée a été marquée par des résultats exceptionnels, avec une année record pour le nombre d'individus de Rhinolophe euryale observés dans la grotte de la Coquette avec plus de 860 individus. Cette espèce, particulièrement sensible aux perturbations, constitue un indicateur fort de la qualité et de la fonctionnalité du site. L'augmentation des effectifs témoigne de l'importance de la grotte comme site d'hibernation.

Ces données viennent souligner l'intérêt de maintenir des suivis à long terme, indispensables pour mesurer l'efficacité des mesures de conservation.



## Méthodologie de suivi Un comptage estival précis et non intrusif

Le suivi estival des chauves-souris sur le site Natura 2000 repose sur une méthodologie non intrusive, conçue pour garantir un comptage fiable tout en limitant au maximum le dérangement des colonies.

Le protocole s'appuie sur l'installation d'une caméra à vision nocturne couplé à un écran d'ordinateur à l'entrée de la cavité, permettant d'observer les sorties des chauves-souris à la tombée de la nuit. Ce dispositif est couplé à un détecteur d'ultrasons, qui capte les émissions sonores propres à chaque espèce. La combinaison de ces deux outils permet de croiser les données visuelles et acoustiques, facilitant à la fois l'identification des espèces et le dénombrement précis des individus.

Cette approche est particulièrement adaptée aux espèces sensibles, et constitue aujourd'hui un outil essentiel pour le suivi des populations cavernicoles, en assurant une collecte de données fiable et reproductible dans le temps.



Minioptère de Schreibers



## Projet européen La grotte de la Fontanguillère intégrée au LIFE « Minioptère de Schreibers »

La grotte de la Fontanguillère, située sur la commune de Rouffignac-de-Sigoulès, a été sélectionnée pour intégrer le projet LIFE « Minioptère de Schreibers », coordonné par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEM). Ce projet vise à améliorer l'état de conservation du Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*), une chauve-souris cavernicole menacée, protégée à la fois au niveau national et européen.

Le site abrite une colonie significative de cette espèce, notamment en phase de transit et d'estive, ce qui en fait un site stratégique pour la mise en œuvre du projet. Les gîtes souterrains occupés par le Minioptère de Schreibers font l'objet de mesures de protection spécifiques, en raison de la sensibilité de l'espèce aux dérangements et aux modifications de son habitat.

Les objectifs portés par le LIFE Minio visent notamment :

- la préservation et la sécurisation des gîtes souterrains,
- la réduction des dérangements humains,
- l'amélioration des conditions d'accueil de l'espèce,
- et la sensibilisation des usagers du milieu souterrain.

Ce projet constitue une opportunité majeure pour renforcer les actions de conservation en faveur du Minioptère de Schreibers et, plus largement, des chauves-souris cavernicoles du territoire.

# L'évaluation des incidences, qu'est-ce que c'est ?

## La DDT de Dordogne nous en dit plus...

L'évaluation des incidences est un outil de prévention qui permet d'assurer l'équilibre entre préservation de la biodiversité et activités humaines au regard de la démarche Natura 2000. Elle a pour objet de vérifier, souvent par le biais d'un formulaire spécifique, la compatibilité de programmes, projets ou encore interventions dans le milieu naturel, avec les objectifs de conservation des sites.

Aussi, cette évaluation ciblée sur les habitats naturels et les espèces qui ont justifié la désignation des sites Natura 2000 permet d'évaluer les impacts potentiels et d'optimiser les projets vis-à-vis des enjeux liés à Natura 2000. Elle doit être proportionnée à la nature et à l'importance des incidences potentielles du projet.

## Mon projet est-il soumis à évaluation des incidences ?

Trois textes listent les projets soumis au régime des évaluations des incidences :

- 1 liste nationale : le décret national 2010-365 du 09 avril 2010,
- 1 première liste locale complémentaire établie par le préfet : l'arrêté préfectoral n°110729 du 30 mai 2011,
- 1 seconde liste locale complémentaire établie par le préfet qui vise les programmes, projets ou interventions qui ne relèvent d'aucun régime d'encadrement administratif : arrêté préfectoral n°120277 du 20 mars 2012.

Ces deux listes locales sont téléchargeables à l'adresse suivante :

[www.carriere-de-lanquais.fr/telechargements](http://www.carriere-de-lanquais.fr/telechargements)

L'article L414-4 du code de l'environnement prévoit également une clause dite "clause filet" permettant de soumettre un projet qui ne serait pas prévu par ces trois textes réglementaires si l'administration estime qu'il porte atteinte de manière significative à un site Natura 2000.



## Un projet en site Natura 2000 ?

N'hésitez pas à prendre contact avec l'animateur du site qui saura vous conseiller et vous aider à remplir le formulaire. La DDT reste également à votre disposition à l'adresse : [ddt-seer-emn@dordogne.gouv.fr](mailto:ddt-seer-emn@dordogne.gouv.fr)



Murin à oreilles échancrées

Contactez l'animateur

Conservatoire d'espaces naturels de  
Nouvelle-Aquitaine  
Antenne Dordogne

**Benoît Duhazé**

[b.duhaze@cen-na.org](mailto:b.duhaze@cen-na.org)  
tél. 05 53 03 04 52



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine  
Siège : 6, ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence  
Tél. 05 55 03 29 07  
Mail : [siege@cen-na.org](mailto:siege@cen-na.org)

Avec le soutien financier de

La Lettre d'information « Grotte de Saint-Sulpice d'Eymet » est une publication du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine - février 2026

Crédits photos © Benoit Duhazé

Directeur de la publication : P. Seliquer

Conception-maquette : CEN Nouvelle-Aquitaine

